

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – N°11 - Février 2004

Handicapés

Loin des priorités affichées

Les handicapés n'ont pas vu le changement apporté par le fait qu'ils étaient une « grande cause européenne » en 2003 ! Même les mesures symboliques semblent se traduire plutôt par des reculs que des avancées.

Ainsi, 87 places supplémentaires ont été créées en Picardie dans les CAT, les centres d'aide par le travail, qui accueillent des travailleurs handicapés. Déjà, c'est un effort très faible pour répondre aux 1.500 demandes en attente. Ensuite, les crédits de fonctionnement de ces CAT n'ont pas bougé en 2003, malgré ces nouvelles arrivées. Enfin, les dotations budgétaires ne tiennent pas compte des conventions salariales des employés (évolution de carrière, ancienneté, RTT, etc.), à tel point que des départs d'encadrants ne vont pas pouvoir être remplacés, sauf à réduire les salaires ! Et dire que le handicap serait une priorité gouvernementale.

Le chiffre du mois

454. C'est le nombre d'avocats en Picardie en 2003. C'est 19 de plus que l'année précédente (+4%). Cette croissance est semblable à l'évolution nationale. Toutefois, la région avec 24 avocats pour 100.000 habitants est, en ce domaine aussi, loin de la moyenne française, trois fois plus élevée (69). La présence de ces défenseurs de la loi est particulièrement faible dans l'Aisne et l'Oise, dont les taux sont respectivement de 18 et 22. Seule la Somme connaît une situation meilleure à 34. Décidément, les inégalités existent partout en Picardie, même devant la justice.

Statistiques, marketing et déontologie

Ces derniers temps, les statistiques sont devenues un instrument de publicité. Il y a d'abord Michel-Edouard Leclerc qui s'est présenté comme défenseur du pouvoir d'achat de ses clients avec, pour objectif réel, d'accroître les profits de sa propre chaîne de distribution. En fait, l'évolution du pouvoir d'achat des familles ne l'intéresse pas. Sinon, il aurait dénoncé depuis longtemps, comme la CGT, les méthodes globalisantes qui font la faiblesse de l'indice des prix français : le chiffre moyen masque les différences, comme entre une personne louant au prix fort d'un appartement du privé et un accédant ayant fini de payer le sien ou entre une famille modeste et une plus aisée lors de la flambée des prix des produits frais, simplement parce que la part des dépenses alimentaires est, proportionnellement beaucoup plus élevée dans le budget de la première que de la seconde.

On retrouve cette utilisation du chiffre pour attirer l'attention, et donc le client, dans la récente étude de l'Observatoire de la Caisse d'Epargne sur les « seniors ». Déjà, les termes sont choisis : un Observatoire, cela fait sérieux. Peu importe que les données nationales fournies soient de la resucée d'autres chiffres et écrits, l'important, c'est de faire parler de soi. De même, pour respecter les règles du marketing, il faut jouer sur la proximité de l'information. Aussi, l'étude se doit de fournir des données régionales qui permettront de caractériser les Picards. Si l'on peut montrer en plus que l'on est différent des autres, faire jouer le régionalisme, on est sûr d'améliorer l'écoute du message. Sauf que l'enquête s'appuie sur un échantillon de 6000 personnes, dont 200 Picards, représentatif au plan national, mais pas au niveau régional ! Mais peu importe. D'une part, personne ne se soucie de sa valeur et donc de sa véracité. D'autre part, cela fait de la publicité à bon compte, car, ne l'oublions pas, l'objectif de tout cela reste d'abord de vendre des produits financiers...

Ainsi, le chiffre devient un instrument marketing. L'essentiel est qu'il frappe les esprits et, surtout, qu'il confirme le message que l'on veut faire passer... quitte à interpréter ou manipuler le chiffre.

Mais le chiffre, utilisé honnêtement, peut aussi déranger. Ainsi, fin 2003, le débat sur le projet de loi « Responsabilités locales » sur le transfert de nouvelles compétences vers les collectivités locales a été l'occasion de curieuses manœuvres. L'article 93 indique le devoir des collectivités de fournir à l'Etat des statistiques sur les domaines dont elles auront repris les compétences. En résumé, c'est l'assurance d'obtenir des informations cohérentes et comparables pour toutes les régions et d'avoir un agrégat national. Eh bien, certains élus, soucieux sans doute d'élaborer leurs propres chiffres pour, sans nul doute, mieux valoriser leur action, ont failli obtenir la suppression de ce texte !

Ainsi, aujourd'hui, il en est des statistiques comme du reste : l'important, c'est de communiquer, de vendre, la déontologie, que ce soit pour les utilisateurs ou ceux qui les relaient, n'étant qu'annexe. Une situation grave qui justifie pleinement l'existence de cette Lettre.

Recherche

La crise s'amplifie

La crise de la recherche en Picardie n'est pas nouvelle. On compte en effet en 2001 environ 4330 personnes, en équivalent temps plein, qui se consacrent, soit à la recherche, soit au développement économique. Cela représente 1,3% du total national ! Cela situe la région au 17^{ème} rang. Mais si l'on rapporte ce résultat au nombre d'habitants, il n'y a que la Corse et la Champagne pour connaître pire situation que la Picardie. Cela résulte principalement de la faiblesse de la recherche publique dans la région : on y compte environ 1050 chercheurs, essentiellement des universitaires. Cela ne représente que 0,7% du total national, une proportion qui se réduit d'année en année car, si le nombre de chercheurs augmente entre 1999 et 2001 au plan national, il stagne dans la région.

=====

Emploi

Le mythe des difficultés d'embauche encore infirmé

L'emploi dans les collectivités locales de Picardie (47.000 personnes en 2001) est en constante progression depuis 10 ans. En 2003, 47% des collectivités ont déclaré une augmentation de leurs effectifs, classant la région au 3^{ème} rang national.

Une autre caractéristique de cette évolution, c'est que la Picardie est une des régions où les collectivités déclarent éprouver le moins de difficultés de recrutement (9^{ème} rang), malgré une offre plus importante qu'ailleurs. Ce constat tord à nouveau le cou à l'idée colportée par le patronat des difficultés à trouver des salariés dans la région (cf. aussi *Economie Picardie n°10*).

Il est vrai que les collectivités ont un argument de poids : elles augmentent le nombre de leurs emplois statutaires. Autrement dit, si l'on offre des emplois stables, on trouve des candidats ... Inversement, si on généralise la précarité comme le veut le MEDEF, il y a problème !

Apprentissage

Les entreprises responsables des difficultés des jeunes

L'apprentissage n'est pas la panacée. Si souvent vantée par les patrons, cette filière de formation n'est pourtant synonyme d'insertion professionnelle facile : seuls 65% des jeunes apprentis picards trouvent un emploi non aidé contre 69% au plan national. Cette tendance est particulièrement nette pour les apprentis ayant les niveaux de qualification les plus faibles ou ceux sortant des centres de formation par l'apprentissage (CFA) sans diplôme. De plus, l'emploi est rarement stable : seuls 42% des apprentis obtiennent, sept mois après la fin de leur apprentissage, un contrat à durée indéterminée, 35% un contrat précaire, 23% sont au chômage. Une des explications à ces difficultés d'insertion tient à la politique d'embauche des entreprises.

D'une part, il y a une pratique souvent répandue chez des chefs d'entreprise picards : utiliser des apprentis régulièrement pour occuper des postes de travail permanents sans avoir à embaucher le ou les salariés nécessaires à ce travail. D'autre part, les entreprises, profitant du chômage important, ont pris l'habitude de recruter des jeunes salariés surqualifiés par rapport aux besoins réels du poste de travail. Cela leur permet d'avoir une main d'œuvre qualifiée et adaptable sans avoir besoin la rémunérer, ni de la former. Cette surqualification a pour effet d'écarter les salariés moins qualifiés des postes qu'ils devraient, normalement, occuper, dont de nombreux apprentis.

De plus, nombre de jeunes ne vont pas jusqu'au terme de leur apprentissage. Se pose en effet, en amont de l'insertion, le problème du fort taux de rupture du contrat d'apprentissage. Il est, en Picardie en 2003, d'environ 28%, ce qui signifie que ces apprentis quittent leur formation sans aller au bout et, bien sûr, sans diplôme. Ce taux peut atteindre 40% dans certains activités telles l'hôtellerie – restauration.

Cela contredit le discours officiel : nombre d'apprentis ou de chefs d'entreprise ne trouvent pas leur compte dans cette formation. Une des raisons est, entre autres, que l'apprenti est souvent considéré, pendant ses stages en entreprise, comme une main d'œuvre à bon marché, à qui on laisse les tâches ingrates totalement déconnectées de sa formation et qui fait un nombre d'heures bien au-delà des 35 heures hebdomadaires légales.

Aussi, avec de telles conditions de travail et de vie, il ne faut pas s'étonner de la stagnation depuis 3 ans du nombre d'apprentis en Picardie (environ 11.000).

Fonction publique

Un gisement d'emplois potentiels important

La politique du gouvernement n'a pour objectif que de favoriser le MEDEF et les profits du privé. Aussi, dans un tel contexte, l'un de ses adversaires privilégiés, c'est la fonction publique au sens large. D'où les réductions de budget, d'emplois, les coupures dans les dépenses sociales, etc. La principale conséquence est d'augmenter les inégalités. Et dans cette affaire, la Picardie est encore plus pénalisée. En effet, le taux d'administration (le nombre de fonctionnaires pour 1000 habitants) y est déjà l'un des plus faibles de France : 37 pour une moyenne nationale de 43. Seuls les Pays-de-la-Loire connaissent une situation plus défavorable. Ainsi, le manque d'enseignants, d'hospitaliers, de personnels de l'équipement, de la culture ou de la justice est flagrant dans notre région. Or, plutôt que de combler ces retards qui aiderait à développer le service public et donc réduire les inégalités, le gouvernement applique, par pur dogmatisme, sa politique à la Picardie avec la même brutalité qu'au plan national.